

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 25 septembre 2026	N° 2026-458

Convocation du 18 septembre 2026

Aujourd'hui vendredi 25 septembre 2026 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Thomas CAZENAVE, Président

ETAIENT PRESENTS :

Mme Daphné ALATERNE, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Ariane ARY, M. Jean-Charles ASTIER, M. Christian BAGATE, M. Quentin BELAUBRE, Mme Isabelle BERRIÉ, Mme Claudine BICHET, Mme Nathalie BOIS HUYGHE, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jimmy BOURLIEUX, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, Mme Chantal CHABBAT, Mme Jacqueline CHADEBOST, M. Gérard CHAUSSET, Mme Anne-Laure CHAZEAU, Mme Camille CHOPLIN, Mme Christelle COTTON, Mme Cécile DESJAMBES, M. Gilbert DODOGARAY, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Catherine FABRE, Mme Anne FAHMY, Mme Vanessa FERGEAU-RENAUX, M. Maël FETOUH, Mme Hélène FLORIAN, M. Alain GARNIER, Mme Sophie GAUDRU, M. Yohann GIACOMETTI, M. Frédéric GIRO, M. Mathieu HAZOUARD, M. Marc KLEINHENTZ, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Marc LAFOSSE, M. Henri LAGARRIGUE, M. Gwénaél LAMARQUE, M. Jérôme LAMBERT, Mme Yana LANGLOIS, M. Johnny LEBEAUPIN, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, M. Mayeul L HUIILLIER, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Jean-Claude MARSAULT, Mme Alexandra MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Bruno NAULEVADE, Mme Laurence NAVAILLES, M. Pierre De Gaétan N JIKAM, M. Luc PASCAL, Mme Pascale PAVONE, M. David PENNETIER, Mme Juliette PEREZ, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. David POULAIN, M. Eric POUILLIAT, M. Philippe QUERTINMONT, Mme Valérie QUESADA, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Boubacar SECK, Mme Alexandra SIARRI, M. Georges SIMON, M. Serge TOURNERIE, M. Jean-Luc TRICHARD, M. Thierry TRIJOULET.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Céline BOUTE à Mme Anne LEPINE
M. Gerald CARMONA à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Jean Francois CLEDEL à M. Marc LAFOSSE
Mme Laure CURVALE à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE
Mme Florence DAMET à M. Christian BAGATE
M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT à Mme Juliette PEREZ
M. Christophe DUPRAT à M. Eric CABRILLAT
Mme Véronique FERREIRA à M. Jean-Claude MARSAULT
M. Jeremy NICOL à M. Yohann GIACOMETTI
M. Taner OZKOSAR à Mme Cécile DESJAMBES
M. Eric OZOUX à M. Mayeul L HUIILLIER
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Philippe QUERTINMONT
M. Fabien ROBERT à Mme Ariane ARY
M. Jean-Marie TROUCHE à Mme Karine ROUX-LABAT
Mme Ariane VAN GHELUE à M. Georges SIMON

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

Accusé de réception en préfecture
033-243300316-20260925-lmc1118911-DE-1-1
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026
Publié : 02/10/2026

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 25 septembre 2026	Délibération
	Direction Enseignement Supérieur et Rayonnement	N° 2026-458

**Association "La Mémoire de Bordeaux Métropole" - Centre de documentation et de
recherche - Subvention de fonctionnement 2026 - Décision - Convention -
Autorisation**

Monsieur Gwénaél LAMARQUE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

L'association « La Mémoire de Bordeaux Métropole » créée en 1987 à l'initiative de partenaires publics et privés, a pour objectif de rassembler les documents et témoignages de toutes natures relatifs à l'évolution, au cours des dernières décennies, de Bordeaux et de son agglomération dans les différents domaines de la vie collective.

Depuis sa création, la Mémoire de Bordeaux Métropole a donc collecté des archives de toutes sortes (plusieurs milliers de documents photographiques et vidéos). Elle œuvre à la préservation du patrimoine de la Métropole, notamment par l'enregistrement de témoignages, constituant ainsi un centre de recherche et de documentation qui est aujourd'hui le passage indispensable de nombre de chercheurs, documentalistes ou éditeurs.

Le travail de l'association réside dans l'accès à ce patrimoine aux particuliers, étudiants, associations, écoles mais aussi collectivités territoriales, sociétés de production et médias. Elle organise également des temps publics de partage sur le territoire de la Métropole (expositions, projections, conférences...).

Pour lui permettre de poursuivre sa mission d'intérêt public auprès des habitants de Bordeaux Métropole, il est proposé de reconduire en 2025 l'attribution d'une subvention et cela à hauteur de 86 450 €, l'assiette subventionnable retenue, hors prestations en nature étant de 141 550 €, comme l'indique le budget prévisionnel 2026, joint en annexe.

Actions menées en 2025 et programme 2026

En 2025, La Mémoire de Bordeaux Métropole a mené des actions variées pour préserver et valoriser le patrimoine historique et culturel de la métropole bordelaise. Parmi les principales réalisations figurent la restitution de fonds publics aux Archives de Bordeaux Métropole, la refonte du site internet pour améliorer la visibilité des ressources, et le développement des réseaux sociaux. Les commissions thématiques (Ferroviaire, Maritime, Religions, Médicale, Photo, Sports et Loisirs) ont organisé des conférences, des expositions et des collectes d'archives, comme le 32^e Salon d'expression photographique sur les boulevards de Bordeaux, attirant 2570 visiteurs. L'association a également numérisé et indexé plus de 531 documents (photos, films, plaques de verre), enrichissant sa base de données (6546 photos et 2778 fiches-films). Des partenariats ont été noués avec l'Université Bordeaux Montaigne, des associations locales et des institutions culturelles, permettant des projections, des collectes de films amateurs et des résidences artistiques. Enfin, des expositions itinérantes et la production de films documentaires ont contribué à la valorisation du patrimoine.

L'année 2026 s'articule autour des préparatifs des 40 ans de l'association en 2027, avec des commissions mobilisées pour des projets territoriaux (ex : Eysines sur l'art et la culture), d'une campagne d'interviews historiques et leur numérisation, ainsi que d'une exposition de portraits africains en partenariat avec le Musée d'Aquitaine. Le film « Les gilets orange » sur la Banque alimentaire sera diffusé et présenté dans plusieurs festivals, tandis que le 33^e Salon photographique (septembre 2026) explorera le thème « Les Jardins nourriciers ». Une exposition sur les sports au XX^e siècle se tiendra à Talence, et l'accueil de stagiaires se poursuivra. Le chantier de refonte du site internet se poursuivra pour valoriser les fonds documentaires, en lien avec la revue *Empreintes*. Deux nouvelles commissions (Femmes et Culture) seront créées, avec des enquêtes sur les femmes en politique et des collectes mémorielles, tandis que des conférences sur la naissance du Centre de traumatologie, la crèche de La Bastide et l'épuration à Bordeaux et en Gironde (1944-1997) compléteront le programme.

Principaux indicateurs financiers

	Budget 2026	Budget 2025
Charges de personnel / budget global	101 470 € - 71,68%	115 270 € - 81,22%
Participation BM et % / budget global	86 450 € - 61,07 %	86 450 € - 60,91 %
% de participation autres financeurs / budget global		
Villes	31 000 € - 21,9 %	33 600 € - 22,94%
Conseil départemental	1 800 € - 1,27 %	800 € - 0,55%

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU les dispositions de l'article L.1611-4 et de l'article L.5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et en particulier, l'article 10 relatif à l'obligation de conclure une convention pour toute subvention accordée à une association d'un montant supérieur à 23.000 €, ainsi que les conditions d'attribution,

VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des associations des aides accordées par les personnes publiques,

VU la délibération n° 2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le règlement d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU la demande de subvention émise par l'association la Mémoire de Bordeaux Métropole, en date du 7 juillet 2025, numéro 2026-00125,

CONSIDERANT l'importance du rôle joué par l'Association « La Mémoire de Bordeaux Métropole » dans l'observation et la conservation des grands projets de Bordeaux Métropole, et du service rendu aux habitants du territoire métropolitain,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de fonctionnement de 86 450 € à l'association « Mémoire de Bordeaux Métropole » au titre de l'année 2026,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole, à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée,

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2026, chapitre 65, article 65748, fonction 67.

Résultat du vote : Adoptée à l'unanimité.

Pour : 104

Contre : 0

Abstention : 0

Non-participation au vote : 0

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2026

Par le/la secrétaire de séance, Signé numériquement le 01/10/2026 Par Emmanuel SALLABERRY Vice-président 	Pour expédition conforme, Signé numériquement le 02/10/2026 Par Thomas CAZENAVE Président 
--	--